

Questions orales

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, la politique fiscale du gouvernement vise surtout à aider les personnes dans le besoin. Comme nous l'avons déjà souligné, le crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente qui est proposé dans le budget constitue une innovation qui témoigne du genre d'initiatives que nous croyons utile de prendre pour aider les contribuables qui se trouvent dans les tranches d'imposition les plus basses et c'est une mesure équitable.

* * *

[Français]

L'ÉTHIQUE**L'OCTROI DE MARCHÉS PAR LE GOUVERNEMENT**

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, je désire poser une question au vice-premier ministre et elle concerne encore les contrats-cadeaux que certains députés conservateurs veulent accorder aux contributeurs du parti.

Selon un reportage de la Presse canadienne hier, un député conservateur ayant choisi l'anonymat disait que: D'autres députés conservateurs avaient également préparé des listes de la sorte.

Le vice-premier ministre est-il en mesure de dire à la Chambre combien d'autres députés conservateurs ont participé dans la préparation de listes semblables et peut-il assurer la Chambre qu'il mettra fin à cette pratique immédiatement afin d'assurer que les Canadiens ne verront pas l'argent de leurs taxes dépensé de cette façon?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je ne sais pas de quoi veut parler le député, et je ne crois pas qu'il le sache lui non plus. La procédure d'octroi de contrats est établie par le Conseil du Trésor. Le député fait peut-être allusion à la question qu'il a soulevée hier. La procédure conçue et établie par le gouvernement dont il était un partisan est toujours en vigueur et serait plutôt plus rigoureuse maintenant qu'elle ne l'était sous le gouvernement précédent.

ON DEMANDE LA DISSOLUTION DU COMITÉ

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, si je ne sais pas de quoi je parle, le vice-premier ministre pourrait-il nous dire pourquoi le député a publié sa lettre d'excuses hier? Le vice-premier ministre fera-t-il dissoudre immédiatement le comité du Ritz-Carlton présidé par M. Roberge et dont le député de Québec-Est fait partie? Mettrat-il fin dès maintenant à son existence de sorte que le gouvernement continue à bénéficier de la confiance des Canadiens et de celle de tous les députés, ce qu'il pourrait faire en dissolvant cette espèce de comité répugnant...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. La question est claire.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, c'est une question à laquelle j'ai répondu hier. L'explication était bien simple. Après s'être rendu compte de son erreur, le député à l'origine de la lettre s'en est d'abord excusé et a ensuite écrit à tous les destinataires de la première lettre pour les informer de la procédure exacte énoncée dans les lignes directrices du Conseil du Trésor et de la procédure suivie par les Travaux publics pour l'octroi des contrats.

M. Boudria: Et à propos du comité du Ritz?

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

* * *

LE BUDGET**L'INCIDENCE SUR LES FEMMES**

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, la question que je pose à la ministre d'État aux Finances concerne les mythes à la Robin des Bois répandus par le ministre des Finances. La ministre sait-elle qu'il ressort des chiffres du Conseil national du bien-être social que le résultat net des budgets de 1985 et de 1986, à l'exclusion de la taxe de vente, sera d'enlever \$58 du revenu disponible d'une mère de deux enfants qui vit avec la moitié de ce que l'on considère comme le seuil de la pauvreté? Est-ce ainsi que l'on répond aux besoins spéciaux, comme l'affirmait le ministre des Finances?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je me demande combien de fois je devrai l'expliquer aux députés de l'opposition. Nous visons dans nos programmes les gens qui ont le plus besoin d'aide, ceux qui ont le moins de revenu. Tout le monde aime jongler avec les chiffres, mais nous savons quelle est la vérité.

L'ÉTUDE DU CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, on dirait bien que ceux qui ont le plus besoin d'aide sont les personnes des catégories supérieures de revenu. La ministre sait-elle aussi que l'étude du Conseil national du bien-être social contredit la théorie à la Robin des Bois du ministre en montrant qu'une famille pauvre dirigée par une femme perdra \$58, sans compter les taxes de vente, tandis qu'un homme riche qui gagne \$100,000 par année se retrouvera avec \$422 de plus? Comment cet état de choses aide-t-il les plus nécessiteux?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, la députée oublie certaines autres mesures que nous avons prises à cet égard. Nous avons premièrement réduit le crédit d'impôt pour dividendes, une mesure qui vise directement ce contribuable imaginaire de sexe masculin dont parle la députée.